



Mon bailleur veut me faire payer un jardin

Par Cordier

Bonjour,

Mon message est partie sans fini ma question.
J'ai emménager dans cette appartement depuis 2016 et mon bailleur ne m'a jamais fais payer le jardin qui n'appartient à personne, (Mairie, Habitalys).
Depuis qu'ils on rénover tous les 24 logements, ils on décider de faire payer les locataire qui habite au RDC qui on un jardin 12 ? au plus pour les jardins de tous les logements en rez-de-chaussée du bâtiment A + B qui en dispose déjà.

Mon appartement en dispose un, (J'en n'est aucune utilité) depuis 2016 Habitalys ne ma jamais fait payer le jardin, tous les année, je m'est une bâche contre les mauvaise herbes.

Habitalys veut m'obliger à payer 12 ? ce jardin, (Dans leur courrier, ils dise révision des prix de loyer - (sous réserve de rétrocession des espace vert actuellement du domaine public).

EST QUE MON BAILLEUR A LE DROITS DE ME FAIRE PAYER CE JARDIN, QUI APPARTIENT A PERSONNE (NI A LA MAIRIE ET NI HABITALYS). EST QU'IL Y A UNE LOI OU UN DÉCRET QUI M'OBLIGERAI A PAYER CE JARDIN Q'HABITALYS M'IMPOSE POURREZ-VOUS ME DONNER LA MARCHE A SUIVRE POUR DÉPENDRE MES DROITS

Merci Bonne Journée.
Cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour le moment le seul document qui fait loi est votre bail et le loyer qui est inscrit dessus.

Si le bailleur vous propose de payer pour un jardin privatif contre un avenant au bail, dites que vous n'en avez pas l'utilité et que vous refusez.

Par Cordier

Merci me m'avoir répondu
est effet ce n'ait pas marquer sur l'état des lieux
Don, je ne suis obliger de payer ce jardin?

Je vous souhaite une bonne journée.
Et prenez -bien soins vous.

Cordialement.

Par janus2

Bonjour,
Si votre bail n'indique pas que vous louez un jardin, c'est que vous n'en louez pas !

Par isernon

bonjour,

un terrain qui n'appartient à personne, c'est rare, si votre bailleur veut faire payer un loyer c'est qu'il en est propriétaire.
si ce jardin n'est pas mentionné sur le bail, vous n'avez pas à payer de loyer pour ce jardin, mais vous n'avez pas le droit de l'utiliser.

salutations

Par yapasdequoi

Même avis que isernon.